

Questions orales

Cette question aurait pu être résolue si la Chambre avait accepté de constituer un comité spécial pour étudier le transport ferroviaire dans l'Ouest. Cela n'a pas été possible, mais je suis toujours ouvert à toute suggestion à ce sujet, même si je n'ai pas été en mesure de convaincre les gens de la nécessité d'un tel comité spécial. Si c'était possible, nous pourrions alors nous occuper de la constitution du bureau de la sécurité aérienne maintenant, au lieu d'attendre à l'automne.

LA FORMATION D'UN COMITÉ

M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings): Madame le Président, sans vouloir entamer de longues discussions avec mon leader à la Chambre, je puis affirmer sans craindre de me tromper que nous serions ravis d'avoir un comité spécial. En fait, nous en avons demandé un.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, il y a trois partis à la Chambre et, de toute évidence, les trois doivent être d'accord...

Mme le Président: Je suis désolée, ce n'était pas une question, mais un simple commentaire.

M. Baker (Nepean-Carleton): La question était implicite.

* * *

AIR CANADA

L'ARTICLE SELON LEQUEL LE PRÉSIDENT AURAIT RENCONTRÉ UN FUGITIF RECHERCHÉ PAR LA JUSTICE

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Il doit être au courant de l'article paru dans la *Gazette* de Montréal, samedi dernier, selon lequel René Amyot, président d'Air Canada, a rencontré Joseph Zappia à Rome en mars 1982. Ce M. Zappia est celui qui a échappé à la justice canadienne et qui est recherché au Québec pour des inculpations de fraude, d'extorsion de fonds et de pots-de-vin relativement à la construction du Village olympique.

A quel titre le président d'Air Canada a-t-il rencontré M. Zappia? Si c'est à titre personnel, quelle qu'en soit la raison, peut-on nous donner l'assurance qu'aucun billet, ni bien, ni papier à lettres d'Air Canada n'a été utilisé?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, mon honorable ami a de la suite dans les idées et il a tort, à mon avis. Nous avons déclaré à maintes reprises qu'une enquête est en cours à ce sujet. Il m'est impossible d'en dire plus pour les raisons que j'ai déjà indiquées à maintes reprises. Je ne veux même pas faire de remarques désobligeantes à ce sujet. J'ai lu que M. Zappia s'était porté candidat, à une époque, à la direction du parti conservateur, mais je ne le dirai pas, parce que nous ne sommes pas censés faire des procès d'intention ou chercher à inculper quelqu'un par association ou autre chose de ce genre au Canada. Je demande très respectueusement à mon honorable ami de mettre cette affaire en veilleuse pendant quelque temps et d'attendre les résultats de l'enquête, qui résoudra tous ses problèmes.

M. Nowlan: Je comprends un peu dans quelle situation se trouve le ministre, mais les députés de l'opposition doivent découvrir ce qui fait l'objet d'une enquête.

LA RENCONTRE QUI AURAIT EU LIEU AU SUJET DU FINANCEMENT DU NOUVEAU SIÈGE SOCIAL

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Madame le Président, je crois que la première question à ce sujet a été posée le 9 décembre 1982, soit il y a plus de six mois. Nous ne savons pas si l'enquête porte sur Air Canada ou sur les activités personnelles, les affaires et les relations d'affaires de René Amyot et de ses amis. Je suis obligé de poser certaines questions, car ni le ministre de la Justice, ni le solliciteur général, ni le ministre des Transports n'ont expliqué la nature de l'enquête. Ils n'ont pas dit quand elle a été entreprise ni quand elle devrait se terminer. Or, je crois que le public a le droit de savoir.

L'article dans *The Gazette*—et peut-être l'enquête porte-elle là-dessus, si c'est le cas, le ministre n'a qu'à me le dire et je cesserai de poser des questions à ce sujet—signalait également que les hommes d'affaires montréalais Isaac Gelber et Sheldon Mintzberg ont rencontré un financier français pour discuter du financement de Place Mont Royal, emplacement éventuel du siège social d'Air Canada. Le ministre peut-il dire à la Chambre si M. Amyot a assisté à cette rencontre à titre de représentant d'Air Canada? Si ce n'est pas le cas, pourquoi M. Amyot tenait-il des discussions à propos du financement d'un immeuble qui pouvait être choisi pour abriter le siège social d'Air Canada?

• (1430)

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Non, madame le Président, je ne le peux pas, pour les raisons déjà souvent mentionnées.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'OBLIGATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE PAYER LEUR IMPÔT QUATRE FOIS PAR AN

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): C'est au ministre des Finances que je voulais m'adresser, madame le Président, mais comme il n'est pas à la Chambre, je m'adresserai au ministre du Revenu national. Le 17 novembre 1982, j'ai demandé au ministre de bien vouloir revoir la disposition fiscale qui oblige les personnes âgées à payer leur impôt sur le revenu quatre fois par an. Le ministre m'a répondu qu'il allait examiner la chose de concert avec le ministre du Revenu national. Celui-ci voudrait-il bien nous dire s'ils ont effectivement eu des entretiens à ce sujet?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Madame le Président, je pense que j'ai déjà eu l'occasion d'indiquer à la Chambre que les dispositions de la loi sur le revenu nous obligent, lorsque les conditions l'exigent, de demander aux contribuables d'effectuer des paiements trimestriels. Malheureusement, tant que la loi ne sera pas modifiée, il nous sera impossible d'y soustraire les contribuables qui doivent se soumettre à de telles conditions. Je désire cependant rassurer le député et lui dire que nous n'avons pas l'intention de placer indûment un fardeau trop lourd sur un groupe de contribuables en particulier, comme les personnes âgées, et nous examinons sérieusement les moyens d'éviter des difficultés à ce groupe de personnes.